



# PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 décembre 2023

### **31 DÉCEMBRE : PLUSIEURS MESURES PRÉVENTIVES POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

Au regard des troubles à l'ordre public constatés les précédentes années les nuits du 31 décembre, la Préfète du Rhône a pris un ensemble de **mesures nécessaires au respect de la tranquillité publique** dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

La nuit du 31 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, seront interdits dans l'ensemble du département :

- la consommation en réunion de boissons alcoolisées sur la voie publique, en dehors des lieux réservés à cet effet ;
- la vente d'alcool à emporter, à partir de 20h00 ;
- l'usage d'artifices et autres articles pyrotechniques par les particuliers sur l'espace public ;
- la vente et le transport de carburant en récipient portable.

Enfin, **la Préfète appelle à la plus grande prudence sur les routes et au strict respect de la limitation légale de l'alcoolémie au volant**. Dans le Rhône, 12 personnes ont perdu la vie en 2022 dans un accident provoqué par la conduite en état d'ivresse.

#### **Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69